

La Page du Patrimoine

1887 : HAUSSE DE 60% DU SALAIRE DES ENSEIGNANTES A ST-VALÉRIEN

En 1886, à l'école # 1, Mademoiselle Aurore Chassé, première enseignante, recevait un salaire annuel de \$40.00. En 1887, avec l'ouverture des écoles # 2, 3, 4 et 5, Mme Charles Michaud, Mlle Léda St-Laurent, Mlle W. Voyer et Mlle Turcotte sont recrutées et obtiennent un salaire annuel de \$64.00. Une augmentation de rémunération fort appréciable pour les nouvelles enseignantes! C'est bien, mais espérons que le salaire de Mlle Chassé de l'école # 1 a aussi suivi...

ST-VALÉRIEN EN 1885 : 899 HABITANTS; EN 2021, PRÈS DE 1,000 HABITANTS

Durant plus de 130 ans, la population variait, grosso-modo, entre 800 et 1,000 habitants. Avec les grosses familles de 8, 10, 15 et même plus de 20 enfants, qui ont vécu à St-Valérien du début jusqu'aux années 1960, on aurait pu penser que la population aurait décupler sur le territoire de la municipalité. Mais non! Et c'est compréhensible...

Le travail agricole et forestier demandait avant (dans l'temps, comme on disait) beaucoup de main d'œuvre. Les enfants aidaient dès leur plus jeune âge, durant leur adolescence et au début de leur vie adulte. Puis, en se mariant, fallait se trouver son lot. C'est ainsi que plusieurs sont allés s'installer dans d'autres municipalités où il y avait des terres disponibles au Bas-St-Laurent, en Gaspésie ou ailleurs au Québec.

L'émigration : source de la continuité du niveau de population à St-Valérien

Bien sûr, il y a ceux qui partaient travailler en ville avec le développement des usines et des manufactures ou pour un poste de professionnel. C'est ainsi que beaucoup de Valériinois de souche vivent maintenant à Rimouski, Québec, Montréal ou dans d'autres villes québécoises.

Aux États-Unis, beaucoup de Québécois y ont émigré

Selon des statistiques récentes, la population actuelle de franco-américains aux États-Unis est de **14 millions**. Soit environ le double de la population francophone du Québec! Et ces « francos » viennent pour la plupart du Québec. La Nouvelle-Angleterre (Maine, Vermont, Connecticut, Massachussets, New Hampshire) a reçu et retenu la majorité de ces émigrants québécois francophones.

Une majorité s'est assimilée et ne parle plus français. Toutefois, dans certaines petites villes où la concentration de francophones était forte, ces « américano-québécois », réunis au sein de leur église catholique avec un curé francophone, ont conservé leur langue, quoique de plus en plus teintée de « franglais ».

UN EXEMPLE D'ÉMIGRATION AVEC LES FRÈRES ET SŒURS D'HENRI BEAULIEU

Henri (1869-1970), cultivateur ayant vécu toute sa longue vie à St-Valérien, est le seul parmi ses 7 frères et sœurs à être demeuré dans la paroisse.



Vers 1890, **Nazaire, 13 ans, et Joseph, 12 ans**, décident de partir dans l'ouest canadien. Avec « *pas une cenne dans leurs poches* », ils sautent sur un train de marchandise au Bic et se rendent au Manitoba. Ils y font leur vie, puis reviennent 40 ans plus tard faire une visite à la famille de St-Valérien. Pas besoin de vous dire qu'il y en avait plusieurs avec les yeux mouillés lors de ces retrouvailles.

Autour de 1900, les trois sœurs d'Henri, Philomène, Adèle et Céline ont émigré en Nouvelle-Angleterre et revenaient visiter la famille de temps à autre.

D'autres s'établirent dans la région et un dans la Matapédia.

Les limitations de la Commission de Protection du Territoire Agricole (CPTAQ)

Jusqu'en 1978, les cultivateurs pouvaient scinder leur lot pour vendre un terrain, souvent d'une couple d'arpents, à qui voulait se bâtir dans la municipalité. On passait chez le notaire et c'était fait. Bingo! Plusieurs habitations ont pu ainsi être construites le long des rangs de St-Valérien. Cette liberté de construire a permis à St-Valérien de maintenir un même niveau de population.

Heureusement que toutes ces maisons pré-CPTAQ ont été construites pour loger les gens qui préfèrent maintenant vivre plus confortablement.

Dans l'temps, les familles vivaient jusqu'à quatre générations dans la même maison; ils y vivaient très nombreux, presque entassés. Ce temps-là est terminé.

Avec l'adoption de la loi de la CPTAQ en 1978, l'autorisation pour construire en milieu agricole ou forestier est soumise à une stricte réglementation qui limite grandement la possibilité de se construire en dehors du développement domiciliaire du village.

La Conteuse de rang